

Le loisir culturel, bien plus que des arts en amateur

Par André Thibault, directeur de
l'Observatoire québécois du loisir

Quelle est la mission des organismes loisir dans le domaine de la culture? Cette question prend une importance stratégique dans un contexte où les structures administratives et gouvernementales, de même que les « chapelles », distinguent et dissocient loisir et culture. Elles considèrent le loisir dit culturel comme un enfant mineur.

Cette représentation de la structure de développement culturel est analogue à celle du sport, où l'on distingue le sport récréatif, le sport compétitif et le sport d'élite, auquel il convient d'ajouter le sport professionnel. De même, dans le domaine culturel, il y a les « consommateurs » qui vivent un loisir « impressif », les artistes amateurs qui vivent un loisir « expressif », les artistes locaux, les professionnels, les lieux de diffusion et l'industrie.

Dans ce contexte, il n'est pas rare que le loisir soit relégué aux derniers rangs des priorités parce qu'il ne semble pas avoir la même puissance de mobilisation et de stimulation du sentiment d'appartenance et le même impact économique et politique que les arts professionnels ou le sport d'élite.

Cette situation s'explique parce qu'on privilégie *une logique d'offre* où la population est considérée comme un marché à conquérir, marché de consommateurs et de supporteurs. Notamment, on mesure le développement de la culture au nombre de lecteurs, de visiteurs ou de spectateurs.

L'OQL reproduit dans le présent bulletin, un article qu'il a signé dans un numéro d'Agora-Forum dont le thème portait sur la culture.

LE LOISIR BASE DE LA CULTURE!

Cet intertitre est emprunté au philosophe allemand Joseph Pieper, qui affirmait que sans le temps libre et ses activités de loisir, la société s'étoufferait dans la logique de la production, du travail et de la consommation et se couperait de la culture¹. Ces propos sont tout à fait d'actualité en cette période toute à l'économie, alors que le gouvernement canadien limite le soutien à la culture aux projets économiquement rentables. Claude Béland, ancien président du Mouvement Desjardins, confiait au metteur en scène Dominic

Champagne : « Nous sommes devenus une économie, non pas une société. »

Selon Pieper, et bien d'autres par la suite, le loisir permet aux personnes et aux collectivités de se distancier de la quotidienneté et des obligations fonctionnelles de la vie et du travail, pour mieux comprendre et percevoir la société et soi-même et donner du sens à tout cela. *Cette distanciation constitue l'essentiel de la culture et du développement culturel.* C'est d'ailleurs la définition de la culture donnée par Fernand Dumont dans son ouvrage phare pour le Québec,

¹ Pieper, Joseph (1952), *LEISURE, The Basis of Culture*, A Mentor Book, New American Library, USA, 127 p.

*Le lieu de l'homme, La culture comme distance et mémoire*².

La culture d'une personne et d'une collectivité, c'est sa façon d'être. Le cumul et l'histoire des façons de vivre constituent le bagage culturel d'une communauté³. La prise de conscience, la représentation et la discussion de cette façon d'être par l'art, l'histoire et la vulgarisation scientifique constituent les bases de l'action culturelle des citoyens et des institutions.

Souvent dans le plaisir, la folie et le beau, les arts, l'histoire et la vulgarisation scientifique expliquent, représentent et critiquent la façon de voir et de vivre des personnes et des sociétés. Voilà pourquoi ils sont créatifs et fondés sur la liberté : ils outrepassent les conventions existantes pour prendre une distance.

Quand un humoriste raconte ses relations de couple, les spectateurs sont interpellés personnellement. Quand une chanson « vient nous chercher » comme dit l'expression populaire, elle nous fait mieux comprendre nos propres émotions, notre culture. Bref, les arts sont des révélateurs de notre culture, ils sont l'expression de nos façons d'être et de faire. Quand une personne photographie sa ville, elle en saisit une image, une perception et construit sa vision de sa ville : elle développe sa culture de sa ville. Faut-il savoir que plus de la moitié des Québécois et des Québécoises affirment faire de la photo en amateur⁴?

Les arts et les artistes sont, dès lors, des révélateurs de notre monde, de notre culture. Marcel Rioux, un autre sociologue important de l'émancipation du Québec, affirmait que la méthode artistique saisit le réel de façon tout aussi puissante que la méthode scientifique⁵. Voilà pourquoi certaines œuvres traversent les siècles : elles expriment des réalités universelles

et intemporelles, alors que d'autres ne veulent plus rien dire quelques années après leur création. La chanson populaire illustre bien cette proximité des arts avec l'évolution de la culture des sociétés.

Bref, c'est parce qu'il permet de se placer dans une disposition de liberté et de réceptivité au monde que le loisir est une condition essentielle du développement culturel des personnes et des groupes.

L'OBSESSION DU CITOYEN : CŒUR DE NOTRE MISSION CULTURELLE

En 2000, la politique du loisir adoptée par⁶ l'AQLM affirmait, que « Les citoyens, seuls ou regroupés en associations affinitaires, sont et doivent être les premiers acteurs de leur loisir, de sa définition concrète et des décisions qui le concernent. L'organisation et la prestation des services publics doivent converger vers ce principe fondamental. »

Ce principe amène à adopter un point de vue qui donne préséance à l'implication des personnes. C'est une perspective différente de la logique de l'offre et du développement des industries culturelles, mais propre au loisir public. Dès lors, la mission des services de loisir s'exprime ainsi :

1. Procurer des expériences culturelles en temps de loisir et faciliter le fait de se sentir interpellé, touché, et d'avoir la possibilité de s'exprimer. Par nature, l'expérience culturelle consiste à prendre une distance de sa quotidienneté pour découvrir une dimension de sa propre vie, de celle de sa communauté et de son environnement. C'est une découverte stimulante, qui ouvre de nouveaux horizons. Les artistes servent souvent de bougie d'allumage de l'expérience culturelle, laquelle ne pourra être complète que si les personnes sont « expressives » et dans la mesure où ce seront elles qui vivront leur développement culturel. Les services de loisir auront donc à cœur d'assurer un équilibre entre « impression et expression », entre consommation et action. Faciliter des expériences de temps libre culturelles, c'est donner accès autant à l'expression des

² Dumont, Fernand (1969), *Le lieu de l'homme, La culture comme distance et mémoire*, Collection Constantes, vol. 14, éditions HMH, Montréal, p. 13 (publié récemment aux Presses de l'Université Laval à l'intérieur des oeuvres complètes de Dumont).

³ D'où l'intérêt pour le patrimoine comme vecteur de la culture.

⁴ Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (2012), « La pratique d'activités artistiques et culturelles en amateur, Enquête sur les pratiques culturelles au Québec en 2009, Survol », *Bulletin de la recherche et de la statistique*.

⁵ Rioux M. (1978), *Essai de sociologie critique*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH.

⁶ *Loisir, communauté locale et qualité de vie – Fondements d'une politique de loisir au Québec*, 2000; disponible sur le site de l'AQLM à www.loisirmunicipal.qc.ca.

artistes (bibliothèques, expositions, spectacles et autres modes de représentation) qu'aux expériences amateurs en arts, en histoire et même en sciences, et aux occasions d'appropriation des arts (ciné-clubs, rencontres avec des artistes, visites d'ateliers, etc.).

2. Agir comme maître d'œuvre ou pilote de la programmation de l'ensemble des activités culturelles, en tant que spécialistes des attentes et des besoins de la population.
3. Soutenir des associations citoyennes en arts, histoire et sciences, puisque le loisir public contemporain doit aussi contribuer à atteindre des objectifs collectifs tels le sentiment d'appartenance et l'engagement/intégration sociale,
4. Soutenir les artistes locaux plus près des environnements et de la culture locale pour qu'ils s'épanouissent et puissent jouer pleinement leur rôle de révélateurs de la ville comme milieu de vie et culture.
5. Participer au design de la ville pour qu'il témoigne du caractère culturel, esthétique et naturel du milieu et de la communauté, et ne se fonde pas dans la standardisation des sociétés réduites à n'être que des marchés ou des économies.

Dans cette perspective, il est tout à fait impropre de restreindre le concept de « loisir culturel » aux seules activités artistiques amateurs. Assister à un spectacle, visiter un musée ou un centre d'exposition sont des activités de loisir à caractère culturel. Dès lors, comme le fait l'Observatoire québécois de la culture, parlons plutôt des « pratiques culturelles en loisir ».

QUELQUES CONSTATS SUR LES PRATIQUES CULTURELLES EN LOISIR

Le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) réalise, tous les cinq ans depuis 1979, une enquête sur les pratiques culturelles auprès de la population québécoise âgée de 15 ans et plus. En 2004, 86,3% de la population québécoise a déclaré avoir visité au moins une fois un des neuf lieux culturels mesurés dans l'enquête (bibliothèques, musées, salons du livre, librairies, centres d'archives, centres d'artistes, salons des métiers d'art, sites historiques et monuments du patrimoine, galeries d'art commerciales). Il s'agit

d'une augmentation de 9,3 points de pourcentage par rapport à 1999. Les librairies, les bibliothèques et les galeries d'art commerciales sont les lieux où l'augmentation du taux de fréquentation a été la plus importante entre 1999 et 2004⁷.

Tirées de l'enquête 2009 sur les pratiques culturelles au Québec, le MCCCF a dévoilé récemment⁸ les données sur les pratiques amateurs. Ces données peuvent servir à guider les services municipaux de loisir.

- Une grande part de la population québécoise (81,9 %) déclare s'adonner à des activités artistiques ou culturelles en amateur.
- La population plus jeune est la plus nombreuse à s'adonner à des activités artistiques et culturelles (15-24 ans; 89,4 %).
- Cette participation décroît avec l'âge (55-64 ans; 80,5 %), particulièrement dans le groupe des 65 ans et plus (72,8 %).
- La pratique amateur augmente à mesure que le revenu du ménage s'accroît et que le niveau de scolarité augmente.
- Il y a écart marqué entre le pourcentage de la population qui déclare pratiquer une activité artistique en amateur et celui de la population qui déclare suivre un cours ou un atelier d'art (81,9 % contre 11,1 %).

Que retenir de ces données? Que le loisir à dimension culturelle est bien enraciné et en croissance. Que l'accessibilité pour les groupes moins scolarisés et plus âgés est un défi important des services publics. Enfin, que les cours d'art ne rejoignent qu'une minorité (11,1%) des gens et que la pratique libre est dominante comme dans l'ensemble des pratiques de loisir.

QUELQUES PRINCIPES DIRECTEURS POUR L'ACTION

Soutenir la pratique libre

Les pratiques culturelles des Québécois montrent clairement que ces derniers demandent davantage des lieux animés que des cours : la pratique libre prévaut. L'intervention

⁷ Lapointe, Marie-Claude (2010), «Principaux résultats de la 6^e édition de l'enquête sur les pratiques culturelles au Québec», *Bulletin*, vol. 7 n° 14, Observatoire québécois du loisir, p. 1.

⁸ Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (2012), «La pratique d'activités artistiques et culturelles en amateur, Enquête sur les pratiques culturelles au Québec en 2009, Survol», *Bulletin de la recherche et de la statistique*.

doit dès lors chercher à créer des lieux et des événements culturels. Que serait une intervention culturelle sur une piste cyclable? En bibliothèque, les bonnes pratiques sont nombreuses qui peuvent servir d'exemples.

Prioriser l'accessibilité

L'accessibilité demeure un défi majeur qui invite à décentraliser, à porter la programmation le plus près possible des citoyens et à faire une place à la culture populaire. L'apparition récente des médiateurs culturels⁹ semble une piste à explorer, pourvu qu'on prenne soin de ne pas en faire seulement des agents de marketing.

Travailler en partenariat

Les pratiques municipales en matière de gestion des infrastructures montrent que le partenariat permet d'obtenir plus facilement du financement et d'avoir recours à des expertises spécialisées en gestion des lieux de diffusion professionnelles. C'est notamment le cas avec les associations culturelles de citoyens et d'artistes. Par ailleurs, l'existence de corporations municipales indépendantes mais contrôlées favorise une plus grande souplesse. Plus particulièrement, en matière de soutien aux artistes locaux, la formule de partenariat avec les associations et les ateliers collectifs et quelques principes « d'achat chez nous » sont à retenir.

LE SERVICE DE LOISIR : UN AGENT D'EXPÉRIENCES CULTURELLES

En conclusion, il apparaît que ni la langue de bois ni les structures administratives ne peuvent ou doivent définir le développement culturel qui met les personnes et les collectivités au cœur de l'action parce que le développement de la culture d'un peuple lui appartient. Les artistes en témoignent de façon puissante : ils la représentent, l'interpellent et l'animent, mais jamais ils ne la créent. La consommation est à l'opposé de la culture.

Voilà pourquoi, les organismes de loisir doivent faciliter des expériences d'appropriation de la culture au moment où les gens sont les plus prêts et les plus près : en loisir.

⁹ Voir Caroline Legault (2012), «La médiation culturelle : stratégies favorisant la fréquentation des institutions culturelles», *Bulletin*, vol.9 n° 11, Observatoire québécois du loisir.